

Les futurs professeurs de philosophie et de citoyenneté sont dans le flou

LE RÉSUMÉ

Le cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté **débutera en octobre en primaire, dans l'enseignement officiel.**

Témoignages de professeurs de morale dans l'incertitude.

ANAIS SORÉE

«Vous me demandez ce que je vais raconter au cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC)? J'aimerais bien que vous me donniez la réponse.» Sophie, professeure de morale dans deux écoles communales du Brabant wallon affirme qu'elle est dans le flou. Elle et une collègue également professeure de morale, ont analysé le programme du nouveau cours d'EPC. «C'est une brique par rapport au programme du cours de morale qui est, il faut le dire, devenu désuet. Mais on retrouve exactement les mêmes

thèmes. Grosso modo, c'est un copié-collé en version modernisée», juge-t-elle.

Rien de nouveau pour elle en termes de contenu, donc. «Mais la question qu'on se pose c'est comment on va scinder la matière qu'on donnera

au cours d'EPC et celle qu'on donnera au cours de morale. D'autant qu'il est prévu que le professeur qui va donner le cours d'EPC ne donne pas cours de morale dans la même école. Donc, cela va demander une concertation entre les professeurs pour éviter les doublons», indique-t-elle.

1 prof, 15 écoles

Elle s'interroge aussi sur le contenu de la deuxième heure d'EPC qui est optionnelle (lire ci-contre). «Dans les circulaires, pour éviter que les élèves qui ont choisi cette option n'aient trop d'avance sur les autres, il est suggéré de mettre en place des activités. Mais comment organiser une visite de la maison communale ou d'une institution parlementaire, par exemple, en à peine cinquante minutes de cours.» Et pour peut-être seulement quelques élèves. Sophie rappelle que les cours d'EPA (Encadrement pédagogique

alternatif) plus connu sous le nom de «cours de rien» n'ont rencontré qu'un faible succès. «Dans les cinq écoles de la commune, il devait y avoir une quinzaine d'élèves maximum qui ont choisi cette option.» Elle attend donc de voir ce que donneront les inscriptions qui doivent être rendues pour le 15 septembre.

Fabienne patiente appréhende également ce moment. Cette professeure de morale donne cours dans pas moins de huit écoles communales dans la région de Bertogne et Tenneville, en province du Luxembourg. «Je vais peut-être devoir donner cours dans dix, douze voire quinze écoles bientôt», dit-elle, un brin d'inquiétude dans la voix. Avec l'arrivée du cours d'EPC, le nombre d'heures de cours de moral a diminué de moitié. «À long terme, je pense même que les cours de morale et de religion

n'existeront plus. On est tout doucement en train de les supprimer», affirme-t-elle. Pour effectuer un horaire complet, elle n'a pas vraiment eu d'autres choix que de postuler pour le cours d'EPC. Pourtant, elle l'admet: «Je n'aime pas beaucoup aborder la philosophie en classe.»

Aujourd'hui, elle ne sait toujours pas si c'est elle qui sera choisie ou sa collègue, professeure de religion, pour donner le cours d'EPC dans les différentes écoles où elle enseigne. «Dans le flou, ce n'est pas facile de se lancer dans la préparation du cours. Ce matin, je me suis assise à mon bureau pour m'y atteler mais je n'étais pas inspirée. Ça ira mieux quand je serai fixée sur mon sort», dit-elle.

À Liège, une association vient d'être créée pour aider les professeurs inquiets à y voir un peu plus clair: le pôle d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté.

C'est quoi l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté?

Le cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC), c'est la grande nouveauté de cette rentrée. Mais de quoi s'agit-il? Et comment ce cours va-t-il s'organiser dans la pratique?

Tout d'abord, il faut savoir que dans l'enseignement officiel (Fédération Wallonie-Bruxelles, communes et provinces), le sujet fait l'objet d'un cours à part entière. Mais ce n'est pas le cas dans l'enseignement libre catholique où la matière sera ventilée dans la grille horaire. La citoyenneté y sera abordée de manière transversale dans le cours de français, d'histoire, etc.

Précisons ensuite que cette année, seuls les élèves de l'enseignement primaire y auront droit. Le

cours débutera en octobre. Pour les plus grands du secondaire, il faudra attendre l'année prochaine.

Une ou deux heures?

Concrètement, tous les élèves auront une heure d'EPC par semaine. Pour cela, le cours de morale et de religion va passer de 2 à 1 heure par semaine. Les enfants pourront ensuite choisir s'ils veulent également être dispensés de la deuxième heure de religion ou morale pour au final avoir deux heures d'EPC par semaine. Les parents ont jusqu'au 15 septembre pour faire connaître leur choix.

Le cours d'EPC sera prioritairement donné par les actuels professeurs de religion et de morale à la condition que ceux-ci aient suivi une formation à la neutralité, qu'ils soient bacheliers (trois ans d'études) et qu'ils détiennent un titre pédago-

gique.

L'idée générale est de pousser les élèves à argumenter.

Que contient le cours d'EPC? Il se décline en quatre chapitres et dix compétences que les élèves vont devoir apprendre. Ils seront amenés à construire une pensée autonome et critique, apprendre à se connaître soi-même et s'ouvrir aux autres, construire la citoyenneté dans l'égalité en droits et en dignité et s'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique. L'idée générale est de les pousser à débattre et à argumenter sur des sujets de société. Tout un programme!